

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEUDI 05 AVRIL 2018 – 9h30

---

## Compte-rendu

### Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET

Messieurs

- Martin BIDOU
- Bruno BOYER
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Sylvain CLOCHARD

### Etaient excusés :

- Boris THOMAS : pouvoir à Pascal ROBIN
- Yves MEJEAN : pouvoir à Stéphane LIBS
- Paul-Marie CLARET : pouvoir à Stéphane LIBS
- Olivia REGGIANI Pouvoir à Frédérique DUPERRET
- Aline ROLLAND Pouvoir à Christine BEAUCHEMIN-FLOT

### Y assistaient :

Béatrice BOURSIER  
Coline DARIN

12 administrateurs sur 12 présents ou représentés.

### **1 - Validation du compte-rendu du dernier conseil d'administration**

Le compte-rendu du CA du 15 mars 2018 sera présenté ultérieurement aux administrateurs pour validation.

### **2- Commission de classement A&E 2018 et réforme**

Suite à la commission de classement nationale Art et Essai qui s'est tenue la semaine du 13 mars 2018 une baisse uniforme de -5% est estimée pour combler un manque budgétaire d'environ 900 000 euros par rapport aux propositions de la commission et l'enveloppe fermée Art & Essai. L'année dernière, la baisse uniforme de -7% était annoncée comme exceptionnelle. Le CNC confirmera ces chiffres dans le courant du mois d'avril afin de pouvoir effectuer les premiers versements des subventions avant le Festival de Cannes. L'écrêtement uniforme pour l'ensemble des salles défavorise les plus actifs sur l'Art & Essai, qui atteignent des pourcentages et indices maximum, quelle que soit leur catégorie, et ne profitent pas de hausses conjoncturelles.

Il est proposé de demander que les salles obtenant le bonus pour la programmation de films RD à moins de 80 copies puissent être épargnés de l'écrêtement uniforme.

Avec la réforme Art & Essai et la mise en place des seuils, quelques salles, peu nombreuses, de catégorie D notamment, pourraient sortir du classement l'année prochaine. Certaines ont des pourcentages de séances proches du seuil et pourront facilement ajuster le nombre de séances Art & Essai proposées pour conserver leur classement.

Le système incitatif n'est pas compatible avec une enveloppe fermée.

Les administrateurs souhaitent proposer des ajustements pour mieux valoriser les aspects qualitatifs du travail des salles :

- Une certaine uniformisation des commissions régionales pour éviter les trop grands écarts dans le traitement des dossiers ainsi qu'un renouvellement des personnes qui les composent.
- La redéfinition des critères d'attribution des majorations et des minorations pour les salles avec la distribution du cahier des charges lors de chaque commission.
- La mise en place d'un barème type par le CNC pour préserver l'objectivité des jugements et empêcher de se baser sur des réputations de salles qui peuvent être en décalage avec la réalité.
- Une observation et un avis donnés sur l'ensemble des critères : non seulement l'animation et les labels mais aussi l'environnement socio-culturel, géographique, la concurrence, la communication, la diversité ...
- La non prise en compte dans la liste des animations, des avant-premières sèches de films commerciaux.

Les administrateurs souhaitent rappeler lors de l'AG que le Scare souhaitait une réforme Art & Essai plus ambitieuse, qui favorise mieux les salles les plus engagées sur l'Art & Essai.

Un rendez-vous est pris avec Xavier Lardoux, directeur du cinéma au CNC, le lundi 24 avril à 10h. Stéphane Libs, Martin Bidou et Béatrice Boursier s'y rendront pour le SCARE.

### **3- Préparation de l'Assemblée Générale de Cannes**

Le Festival de Cannes débutant un mardi, et les Journées Art & Essai dimanche 6 mai, l'Assemblée Générale du Scare aura lieu le mardi 8 mai dans l'après-midi après le déjeuner, à la Plage du Majestic. L'AFCAE disposant de la salle Debussy jusqu'au mardi 8 à 13h, souhaite privilégier les projections le mardi matin.

Elle veillera à proposer des films courts afin de faciliter le déjeuner du SCARE.

Il est rappelé que la salle du 60<sup>ème</sup> doit être libérée à 16h30 après la tenue de l'Assemblée Générale, pour le débat de l'AFCAE.

La médiatrice a confirmé sa présence au déjeuner et de l'Assemblée Générale du SCARE.

Plusieurs partenaires ont donné leur accord pour participer au déjeuner :

- F. Goncalves, agent général du GAN
- ComScore qui fournira également le bilan Art et Essai de l'année 2017. Le bilan sera envoyé en amont à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.
- BlueEfficiency
- Côté Cinéma

Eric Marti de ComScore présentera en fin d'AG le bilan Art & Essai 2017.

Ce bilan est distribué aux administrateurs. Il comporte les évolutions de l'année par catégorie, la part de marché des 100 premiers films recommandés dans les salles Art & Essai, la répartition des entrées par jour de la semaine. La part de marché globale des films recommandés dans les salles classées et non classées. Il laisse apparaître une meilleure répartition selon les jours pour les salles Art & Essai, et des catégories D et E qui suivent les évolutions du marché global.

Suite aux décisions du dernier CA, un tote bag et des badges « A 14h30, j'ai AG » sont en cours de réalisation et seront distribués.

Il a été décidé de laisser deux minutes respectives à la fin de l'Assemblée Générale aux partenaires CôtéCiné et GAN afin qu'ils puissent parler de leurs nouveaux outils pour l'exploitation.

La première version du rapport moral est soumise à la relecture des membres du Conseil d'Administration.

Les administrateurs souhaitent que soit fortement réaffirmée la demande du SCARE de voir modifié le retour du fond de soutien en faveur des plus petits établissements et des indépendants

Il est également souhaité de rappeler dans le rapport d'activité la présence des co-présidents et des administrateurs dans les différents bureaux et commissions.

#### **4- Chronologie des médias**

Stéphane Libs rappelle les dernières discussions relatives à la chronologie des médias.

La fenêtre salle serait maintenue à 4 mois avec un élargissement des dérogations à 3 mois, dont les modalités ne sont pas déterminées.

Il a été évoqué dans les discussions d'élargir les dérogations aux films réalisant moins de 15 000 entrées en 2<sup>e</sup> semaine. Les administrateurs jugent que cette proposition est trop prématurée en ne laissant pas à certains films le temps de s'installer et de trouver leur public en salles par un bouche-à-oreille qui n'est pas immédiat.

La proposition de la FNCF est d'élargir le seuil actuel des films réalisant moins de 20 000 entrées en 4<sup>e</sup> semaine à moins de 30 000 en 4<sup>e</sup> semaine. La dérogation concernerait 57% des films. Elle demande également que la fenêtre suivante (VOD) ne puisse débiter la promotion qu'à partir de 3 mois et 3 semaines après la sortie du film en salles.

Les administrateurs rappellent qu'une réduction de la fenêtre salle est particulièrement défavorable aux salles Art & Essai, qui offrent une carrière plus longue aux films. De même, l'élargissement des dérogations concernerait les films Art & Essai.

Il est décidé d'écrire un courrier à la FNCF pour appuyer les négociations et faire valoir le point de vue des salles Art & Essai.

#### **5 – Publicité à la TV**

La question de l'ouverture de la publicité au secteur du cinéma a été rouverte par la commission culture du Sénat, parmi les propositions du rapport sur la chronologie des médias. Bien que ce média permette des campagnes nationales touchant les publics de l'ensemble du territoire, le CA rappelle qu'une telle mesure serait défavorable aux films distribués par les indépendants qui ne bénéficient pas de la même puissance de communication que les films à gros budgets. La possibilité d'avoir accès à des chaînes plus modestes aux tarifs plus adaptés ne permet pas d'apporter une réponse satisfaisante.

#### **6 - Groupe de travail « charte distributeurs/exploitants » / Groupe du Louxor**

Le Groupe du Louxor se réunira autour de thématiques précises :

Jeudi 12 avril : Etalement des dates de sortie, observation des sorties Art & Essai par mois depuis 2013.

Jeudi 7 juin : Le matériel de communication et les besoins des distributeurs et des exploitants

L'expérimentation en vue de la rédaction d'une charte de pratiques de programmation réunit des distributeurs et des salles volontaires ainsi que le SDI, DIRE et le SCARE ;

Cette tentative a le mérite de faire dialoguer les professions.

#### **7 – CDAC / CNAC**

Le SCARE a porté un recours en CNAC contre le projet d'implantation de 8 salles de CGR à Claye-Souilly et le projet d'extension d'UGC Ciné Cité de 12 à 18 salles à Créteil.

La date de réunion de la Commission prévue le 13 avril pour Claye- Souilly a été reportée en raison de la non nomination de deux membres dont le mandat arrive à échéance.

Dans les deux cas, le SCARE s'est entretenue avec le Médiateur du cinéma qui demandera à être auditionné.

Aucune date n'est prévue à ce jour et le délai de 4 mois pendant lesquels la commission peut se réunir a de grandes chances de ne pas être respecté et aboutir ainsi à une acceptation tacite de la décision de la CDAC. Le CNC a indiqué la possibilité de réunir la commission dans un délai supplémentaire de deux mois.

La séance est levée à 15h30.